ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes

LES TARIFS APPLICABLES À PARTIR DU 1ER JANVIER 2026

La taxe de séjour

Tarif par personne par nuitée

Catégories d'hébergement	Tarif/personnes /nuitée	Taxe additionnelle départementale
Palaces	4.60 euros	0.46 euros
Hôtels de tourisme 5 étoiles I Résidences de tourisme 5 étoiles Meublés de tourisme 5 étoiles	3.30 euros	0.33 euros
Hôtels de tourisme 4 étoiles I Résidences de tourisme 4 étoiles Meublés de tourisme 4 étoiles	2.50 euros	0.25 euros
Hôtels de tourisme 3 étoiles I Résidences de tourisme 3 étoiles Meublés de tourisme 3 étoiles	1.60 euros	0.16 euros
Hôtels de tourisme 2 étoiles I Résidences de tourisme 2 étoiles Meublés de tourisme 2 étoiles I Villages de vacances 4 et 5 étoiles	1 euros	0.10 euros
Hôtels de tourisme 1 étoile I Résidences de tourisme 1 étoile Meublés de tourisme 1 étoile Villages de vacances 1,2 et 3 étoiles I Chambres d'hôtes Auberges collectives	0.80 euros	0.08 euros
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.60 euros	0.06 euros
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, ports de plaisance	0.20 euros	0.02 euros
Hébergements en attente de classement ou sans classement, à l'exception des hébergements de plein air	5% du coüt par personne de la nuitée	0.5% du coût par personne de la nuitée